

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	72_QUINET_75014	Numéro	75114_083_01
Adresse du site	72, boulevard Edgar Quinet	Hauteur	R+10 (31,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G SFR présent (50°, 160° et 260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	08/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble du 72 boulevard Edgar Quinet, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75014		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et 3500MHz en faisceau orientable pour la 5G), orientées vers les azimuts 50°, 180° et 280°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse entre 8m et 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 50° < 3V/m ; 180° < 2V/m ; 280° < 2V/m 5G : 50° < 3V/m ; 180° < 2V/m ; 280° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34m en faisceau fixe et 34,60m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux couleur gris clair seront installées. Elles seront fixées sur la terrasse du bâtiment en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	31.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	34.5 m	37.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES

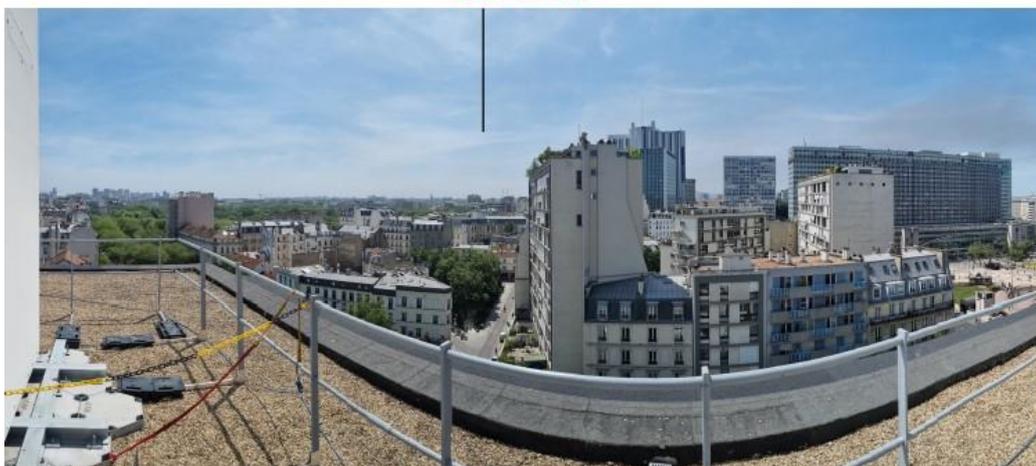


Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 180°



Azimut 280°

